

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 571

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dès le 15 décembre attente et angoisse

faute de travail ou est contrainte de le faire à la suite de la réduction de son «contingent» d'étrangers? Comment interpréter le silence du patron qui tarde à répondre aux messages urgents, aux télégrammes?

Et puis, pour certains autres, dans l'hôtellerie et dans les grandes villes souvent, là où la «saison» s'est progressivement étendue sur l'année entière, il y a le chantage du 15 décembre. Où les patrons demandent à leurs saisonniers de «faire le pont» de l'hiver, de rester en Suisse pour les trois mois sans permis et de travailler «au noir»: Pour les intéressés, le calcul est vite fait: soit ils acceptent, au ris-

que de se faire raccompagner par la police à la frontière, avec interdiction de revenir pendant deux ans; soit ils refusent, et ils ont toutes les chances de ne pas se faire réengager la saison suivante, le patron ayant placé sa «confiance» dans un salarié plus docile ou ne voulant pas se défaire d'un intérimaire engagé pour trois mois.

Le 15 décembre et la statistique.

«La Vie économique» (octobre 1980): «Sur les 109 873 saisonniers dénombrés à fin août 1980, 60 247 ou 54,8% étaient occupés dans le secteur de la construction, dont 39 110 manœuvres et terrassiers et 16 083 maçons. 27 904, soit 25,4% de leur effectif total, exerçaient leur activité dans les hôtels et restaurants ou dans l'économie domestique; parmi eux, 10 857 étaient occupés au sein du personnel hôtelier inférieur, 6013 en qualité de garçons de café ou serveuses et 5235 dans l'économie domestique.»

IMPÔTS

Selon que vous soyez saisonnier ou pas...

La situation faite aux saisonniers (cf. également en page 1). Les calculs du Comité vaudois pour les droits des immigrés.

Vous êtes saisonnier, maçon semi-qualifié et vous touchez un salaire de Fr. 12.70 à l'heure (inconvenients de chantier compris), vous êtes célibataire. A chaque paie, en 1979, on a déduit 13,07% pour vos impôts. Vous avez travaillé neuf mois, comme il se doit, pendant cette année-là et vous avez payé au total Fr. 3146.— d'impôts pour un revenu total de Fr. 24 072.—. Inutile de préciser que cette dernière somme représente votre revenu total pour 1979: dans votre pays d'origine, où vous êtes revenu pour trois mois, vous n'avez pas touché d'autre salaire.

Vous êtes maçon immigré, semi-qualifié, célibataire, mais non saisonnier. Ayant gagné le même revenu pour 1979, vous n'aurez payé que Fr. 2648.— d'impôts.

La conclusion du Comité vaudois pour les droits des immigrés: l'ouvrier saisonnier a payé en 1979 Fr. 498.— de trop! Et l'explication de cette différence inadmissible — nous citons:

«L'impôt est fixé sur la base du revenu annuel. Plus le revenu est élevé et plus l'impôt est élevé (plus le revenu est bas et plus l'impôt est bas). Les saisonniers ne paient pas les impôts à la fin de l'année, mais leur patron les leur déduit de chaque paie. Le montant déduit est calculé comme si ce salaire était gagné pendant douze mois. Or un saisonnier ne peut travailler en Suisse que pendant neuf mois. Son revenu annuel est donc plus bas et il devrait payer moins d'impôts. L'Etat devrait lui rembourser la différence en fin de saison. Il ne le fait pas.»

POINT DE VUE

M. A. Gardel, un chef

Les hésitations de la Commission fédérale de l'énergie chargée d'examiner si l'approvisionnement du pays exige la construction de la centrale nucléaire projetée à Kaiseraugst ont au moins un mérite: tenant compte que la loi atomique révisée il y a une année et demie entend soumettre toute construction nucléaire au test du «besoin», les commissaires, au bout de leurs investigations, semblent avoir découvert qu'en définitive on a les «besoins» qu'on veut bien admettre... Concrètement: si l'accent prioritaire est mis sur les économies d'énergie, alors de nouvelles centrales pourraient bien n'être plus indispensables. Ce diagnostic mesuré sera-t-il entendu aujourd'hui alors que, les voix anti-nucléaires semblant s'être momentanément essoufflées, les partisans des centrales accumulent les constats péremptoirs et les prévisions apocalyptiques pour le cas où le gouvernement n'entrerait pas dans leurs vues? Rien n'est moins certain. Ci-dessous, Pierre Lehmann analyse un discours-type favorable au nucléaire, tel qu'il s'en distille tous azimuts depuis des mois par tous les canaux possibles et imaginables (Réd.)

M. A. Gardel¹ est venu récemment expliquer à Montreux les raisons qui l'ont poussé à décider qu'il y aurait des milliers de centrales nucléaires en activité d'ici à quelques années. M. A. Gardel remet ça dans le dernier «Bulletin technique de la Suisse romande» (n° 24/80 du 27.11.1980), sous le titre «Notre avenir énergétique».

M. A. Gardel mène des réflexions d'ampleur planétaire. Suivons le fil de sa démonstration! M. A. Gardel commence par reprendre le diagramme publié récemment par le CEA français dans «L'industrie nucléaire française»; ce diagramme met en rapport la consommation d'énergie et le produit national brut par habitant. Dans la foulée,

M. A. Gardel décide qu'«il y a une relation étroite entre le niveau de vie et la consommation d'énergie».

Les Français, eux, avaient été un peu plus loin que M. A. Gardel dans la quantification en exprimant cette relation par $\ln P = 0,73 + 0,85 \ln E$ où E = l'énergie par habitant (en Tep) et P = le PNB par habitant en dollars américains 1976².

ÉNERGIE ET NIVEAU DE VIE

Cette relation exprime «grosso modo» que si le terrien ne consomme pas beaucoup d'énergie il ne peut pas avoir un grand revenu, ce qui implique (par une autre relation?) que son niveau de vie est bas. Dans ce triste état, le terrien est malheureux et il aspirera à consommer beaucoup plus d'énergie. Conclusion de M. A. Gardel: la consommation d'énergie «va croître et croître rapidement».

Ensuite, bien qu'admettant que l'énergie utile est au fond plus intéressante que l'énergie primaire, M. A. Gardel décide qu'il n'y a pas lieu de s'en préoccuper et qu'il suffit de se pencher sur l'évolution de la consommation d'énergie primaire. Le gaspillage n'est pas non plus une donnée importante qui modifierait le fond du problème. Et finalement, tout en reconnaissant qu'il est difficile de lire dans le marc de café, M. A. Gardel se lance dans des prévisions.

LA GRANDE BOUFFE DE L'AN 2000

Et quelles prévisions! En l'an 2100 coexisteront 9 à 17 milliards d'habitants sur la terre. C'est clair. Et en cette année de grâce 2100 tous ces humains consommeront 2000, ou 3000, ou peut-être 5000, ou même davantage, EJ/an (1 EJ = 10^{18} J; aujourd'hui le monde consomme environ 280 EJ/an). Encore plus évident!

Au passage, relevons une remarque qui situe bien le ton de l'exposé. Après avoir risqué une prévision sur la consommation d'énergie par habitant dans les pays industrialisés, M. A. Gardel la décrit

comme modeste parce que «il est peu probable que la somme des ambitions et des volontés des individus, des entreprises et des Etats ne conduise pas à des consommations nettement supérieures». La volonté, ça ne peut que mener à une plus grande consommation d'énergie. Ainsi en a décidé M. A. Gardel, qui est certainement très familier des entreprises et des Etats, peut-être moins des individus. Il serait certes peu correct que l'humanité fasse mentir les prévisions de M. A. Gardel. Celles-ci seront donc utilisées comme base de travail, avec le cortège de moyens de production qui devront assouvir cette soif d'énergie. Gros boulot en perspective. Mais M. A. Gardel nous dit ce qu'il faut faire et à quelle vitesse. Et au passage il introduit une nouvelle unité de temps qu'on pourrait appeler le Gardel. Un Gardel, c'est quinze ans. Le temps qui est nécessaire pour décider, projeter puis construire une belle centrale nucléaire. Une constante de l'évolution: chacun de nous peut espérer vivre pendant quatre à cinq Gardels.

LA FATALITÉ NUCLÉAIRE

Est-il besoin de préciser que l'exposé de M. A. Gardel nous mène tout naturellement à confier notre avenir énergétique aux centrales nucléaires? En fait, c'est l'issue inéluctable. Je cite: «Il n'existe actuellement pas d'autres moyens de faire face à cette situation qu'un large recours à l'énergie nucléaire.» Voilà. L'annonce nous aura été faite. Il ne reste plus qu'à suivre la prophétie du chef. A défaut de quoi: la punition, pas assez d'énergie pour nos besoins. Au fait, quels besoins? Ah, vous savez, les besoins... Ceux pour lesquels il faudra construire au début du siècle prochain, je cite encore «des milliers de centrales nucléaires». Ces centrales seront en partie des surrégénérateurs. Pourquoi? Parce que — élémentaire! — sinon la réserve de matière fissiles sera insuffisante pour faire fonctionner les milliers de centrales de M. A. Gardel.

Inutile de dire que le solaire, bien que très intéressant, ne pourra rien apporter de mesurable avant

cinq ou six Gardels et que les combustibles fossiles qui produisent du CO₂, sont de ce fait disqualifiés.

Bref, le nucléaire, il n'y a que ça de vrai. A telle enseigne que, je cite toujours, «retarder... la poursuite du développement des réacteurs surgénérateurs... s'apparente à un crime contre les générations futures».

M. A. Gardel, j'ai réduit ma consommation d'énergie par petites étapes depuis plusieurs années et je vis plutôt mieux qu'avant. Et j'ai encore une bonne marge de réduction possible. Et je ne suis pas seul dans ce cas. La consommation d'énergie utile de la Suisse n'a guère changé depuis 1970 et l'énergie utile consommée représente moins de la moitié de l'énergie primaire mise en jeu. Je considère que la poursuite du développement des réacteurs surgénérateurs *est* un crime contre les générations futures.

Le chef va me mettre en prison.

Pierre Lehmann.

¹ Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Responsable d'un institut spécialisé dans les problèmes d'énergie (IENER).

² $\ln$ est le signe du logarithme naturel, comme chacun sait! Jusqu'où vont se nicher les mathématiques: cette formule du Commissariat français à l'énergie atomique doit probablement donner une allure scientifique à des raisonnements qui ne le sont guère.

A SUIVRE

Acceptation par le peuple de la ceinture de sécurité: à quand la baisse des primes d'assurance, eu égard aux moindres risques que vont prendre les automobilistes?

* * *

Zurich est-elle la capitale du «libéralisme» mondial? Le fait est qu'il y existe un institut libéral (Liberales Institut), fondation pour le développement d'idées libérales (Stiftung zur Entfaltung freier Gedanken...).